

Crise sanitaire : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

ecosystem reporte d'un an les appels d'offres de ses marchés de collecte et de traitement

Dans le contexte actuel de crise sanitaire et économique, ecosystem annonce le report d'un an pour les appels d'offres concernant ses marchés de logistique, de regroupement, de transport et de traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. 475 000 tonnes d'équipements électriques ménagers, professionnels et de lampes usagés du territoire métropolitain et des DOM-TOM étaient concernées par cette consultation, initialement prévue pour débuter le 6 avril 2020. ecosystem prend cette décision en concertation avec les opérateurs, pour leur permettre avant tout de se concentrer sur les difficultés économiques et opérationnelles auxquelles ils sont déjà confrontés.

La crise sanitaire inédite impacte **ecosystem** et toutes ses parties prenantes avec une activité extrêmement ralentie qui a déjà des conséquences économiques sur beaucoup d'acteurs. Pour éviter de mettre en difficulté les opérateurs en cette période déstabilisante et incertaine **ecosystem** considère que les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien cet appel d'offres dans la sérénité. Mobilisé pour assurer une continuité de service lié au ramassage des déchetteries restées ouvertes pour les professionnels, de 4 plateformes de livraison et de tous les points d'enlèvement qui en font la demande, **ecosystem** fait le choix de reporter la consultation. Le processus d'appels d'offres représente en effet une charge de travail conséquente pour les équipes mais également et surtout pour les opérateurs qui auraient souhaité y répondre.

Concrètement, les cahiers des charges seront envoyés en janvier 2021 pour un démarrage le 1^{er} février 2022. Cette translation d'un an permet de garder la compatibilité avec la saisonnalité de l'activité d'**ecosystem** et d'éviter par exemple de démarrer de nouveaux contrats en période estivale, qui correspond à un pic très important pour les activités de collecte.

Le report de la consultation va se traduire par le prolongement de 12 mois des contrats actuels, sous forme d'avenants. Ce choix vise également à protéger et accompagner les opérateurs, en leur donnant de la visibilité et de la sécurité avec une activité garantie pour presque 2 ans. Cette décision a fait l'objet d'une concertation avec les opérateurs (grandes et petites structures). Après avoir étudié et présenté 3 scénarios : poursuivre, décaler à la rentrée de septembre ou reporter d'un an la consultation, **ecosystem** et les opérateurs ont d'un commun accord retenu l'option du report de l'ensemble du processus à 2021.

Christian Brabant, directeur général déclare : « *Nous savons que le redémarrage d'après-confinement risque d'être plus long et plus compliqué que le ralentissement brutal d'activité de ces deux premières semaines. Notre éco-organisme opérationnel va devoir produire un gros travail d'accompagnement des prestataires. Les opérateurs de logistique et de traitement, préoccupés par leur situation économique et par la continuité de service que nous leur demandons, ne peuvent absolument pas se mobiliser sur des appels d'offres. Quant à nos équipes en interne, elles devront se consacrer en toute priorité à la reprise des activités et au soutien des parties prenantes de la filière, dès le confinement terminé* ».

A propos : ecosystem est un éco-organisme c'est-à-dire une entreprise à but non lucratif d'intérêt général, agréée par les pouvoirs publics pour gérer les appareils ménagers et professionnels complexes usagés et prolonger leur durée de vie sous forme d'appareils rénovés ou réutilisés ou sous forme de nouvelles matières premières dépolluées et recyclées. www.ecosystem.eco / Facebook [@ecosystem.eco](https://www.facebook.com/ecosystem.eco) / Twitter [ecosystem_eco](https://twitter.com/ecosystem_eco)

Contacts presse : Mélissa Bire – 06 50 02 16 38 mbire@agence-cia.com / Caroline Villedieu – 06 75 00 55 75 – cvilledieu@agence-cia.com